



# Marais de Fouras

## FICHE D'IDENTITÉ

STATUT : Chasse gardée non  
chassée, Réseau Natura 2000

MILIEUX : Marais littoraux

SURFACE : 99 ha

PROPRIÉTAIRE(S) : LPO France

GESTIONNAIRE(S) : LPO France

COMMUNE(S) :  
Saint Laurent de la Prée (17)

DATE DE CRÉATION : 1990

PARTENAIRE(S) : Agence de l'Eau  
Adour-Garonne, Cemex

ACCÈS AU PUBLIC : observation  
possible depuis le chemin

CONTACT : LPO France  
christophe.egreteau@lpo.fr  
05 46 82 12 34

## LES MILIEUX NATURELS

Situé au sein des marais de Rochefort (17), le marais de Fouras est un ancien marais salant transformé en marais d'eau douce et partiellement aplani au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est composé de prairies humides où l'on distingue encore les micro-reliefs des salines, délimitées par des fossés rectilignes. En dehors des dépressions prairiales longuement inondées, le site comporte une vaste roselière (6 ha) ainsi que des levées boisées (frênes têtards).

## LES ESPÈCES

Le site présente un très fort intérêt pour la nidification d'espèces aviaires patrimoniales : Guifette noire, Chevalier gambette, Echasse blanche, Sarcelle d'été, Canard souchet, Busard des roseaux y nichent chaque année. Le Butor étoilé hiverne dans la roselière. La Loutre et le Vison d'Europe sont régulièrement observés.

Pas moins de 34 espèces floristiques patrimoniales y ont été également dénombrées, parmi lesquelles la très rare et protégée Renoncule à feuille d'ophioglosse.



Vison d'Europe © Gilles Martin

## LA GESTION

Un système de vannage spécifique permet des inondations hivernales et printanières, très favorables à la faune et à la flore du marais.

L'entretien des prairies est assuré par des agriculteurs locaux faisant pâturer leurs bovins. La roselière fait l'objet d'une gestion particulière : pâturage tardif et élimination par broyage des pruneliers envahissants. Les espèces exogènes invasives (Ragondin, Jussie) font l'objet d'une lutte permanente.

